

Protocole santé mentale des élèves

« Du repérage à la prise en charge »

Second degré

LYCEE HONORE D'URFE

Diagnostic au lycée Honoré d'Urfé

Une enquête a été menée au lycée Honoré d'Urfé, auprès de tous les lycéens en janvier 2026. Enquête menée par Monsieur Samuel, infirmier scolaire.

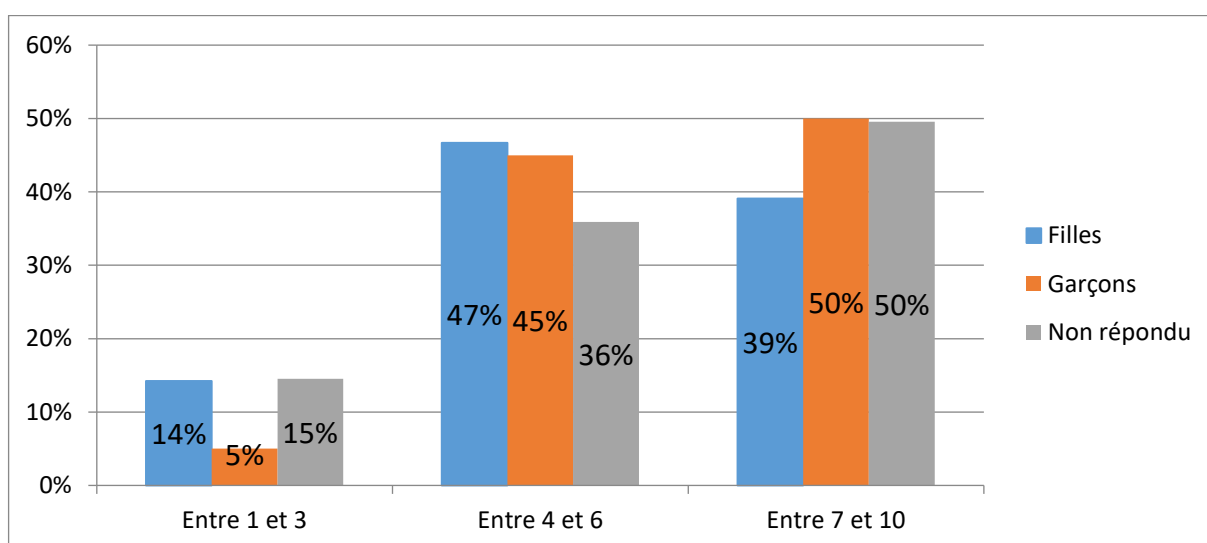
402 élèves ont répondu à ce questionnaire soit 34% de l'effectif total du lycée. La répartition se fait ainsi :

- 225 filles (56%)
- 60 garçons (15%)
- 117 qui n'ont pas voulu préciser leur sexe (29%)
- 122 Secondes (30%)
- 139 Premières (35%)
- 140 Terminales (35%)

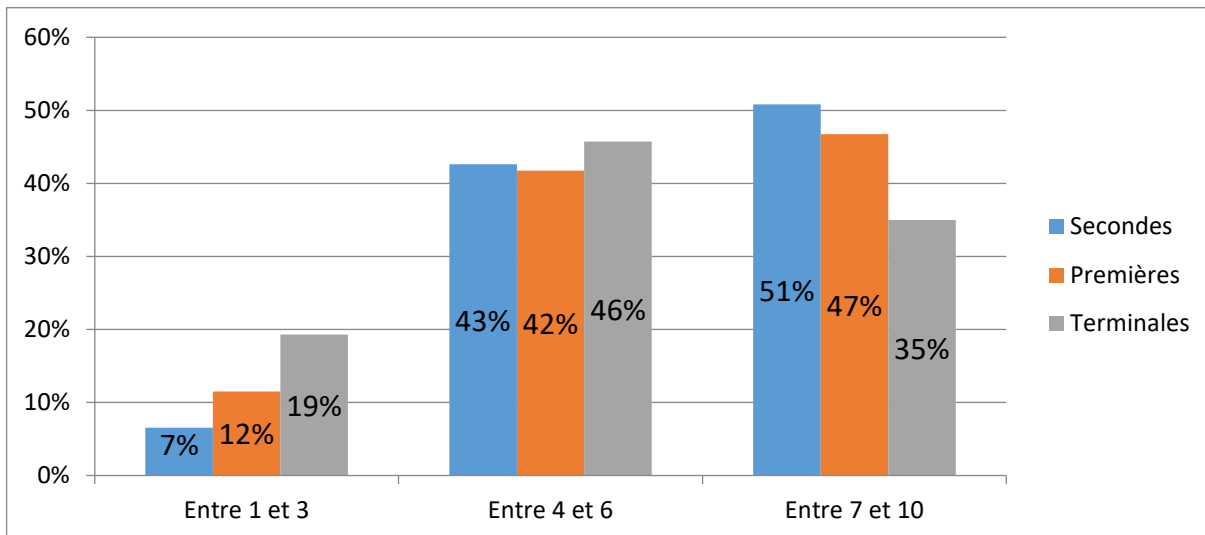
Extraits et bilan de l'enquête :

Niveau de bien-être au lycée

- À la question : « Quelle note donnerais-tu à ton bien-être au lycée ? », les résultats montrent que globalement nos élèves vont bien. Seulement 13% donnent une note basse entre 1 et 3.
- Le graphique suivant montre une baisse du bien-être au lycée entre la seconde et la terminale.

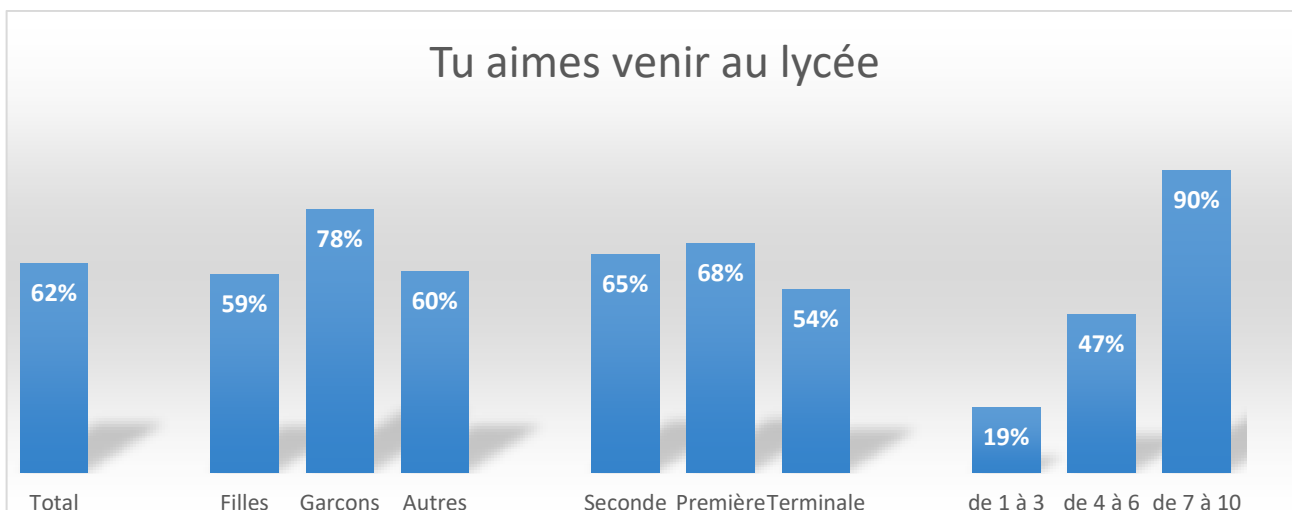


- L'évolution dans la scolarité marque aussi des disparités selon les sexes. Les garçons restent stables dans ceux qui mettent une mauvaise note pour leur bien-être de la seconde à la terminale (5%). Les deux autres groupes montrent une augmentation passant de 6% à 21% pour les filles et de 9% à 23% pour ceux qui n'ont pas voulu préciser leur sexe. C'est surtout sur ceux qui ont mis une note entre 7 et 10 que l'impact à lieu. Les filles passent de 47% à 27%, les garçons de 53% à 55% et les autres de 57% à 40%.



Relation avec le lycée

- Quatre paramètres ont été mesurés dans la relation des élèves et de leur lycée : Aimer y venir, l'ambiance de la classe, leur sentiment de sécurité et le harcèlement.
- Sur le premier critère, à la question « aimes-tu venir au lycée ? », 62% des élèves ont répondu « Plutôt d'accord » ou « Tout à fait d'accord ».
- Le groupe des garçons a répondu légèrement plus positivement à cette question avec 78% de d'accord, alors que les deux autres groupes se situent vers les 60%.
- Par rapport au niveau de classes, c'est surtout la terminale qui a les résultats les plus bas avec 54%. Les deux autres niveaux eux restent stables : entre 65% et 68%.



- Pour le deuxième critère, l'ambiance en classe, la grande majorité des élèves, 80%, a répondu positivement.
- Sur ce critère, aucune différence n'est visible selon les sexes. Les élèves de terminales sont moins nombreux à répondre « Oui » ou « Plutôt oui » mais reste à un haut niveau de satisfaction.
- Sur le troisième critère, sur la sécurité, les résultats sont encore meilleurs avec 91% de réponses positives.
- Comme pour les autres critères, il y a peu d'écart au niveau des sexes. Les garçons sont un peu devant avec un bon 98%. Le sentiment de sécurité baisse aussi légèrement en terminale mais affiche un taux à 85%.
- Pour le quatrième critère, 10% des lycéens disent avoir été victimes de harcèlement au lycée. Les filles et ceux qui n'ont pas indiqué leur sexe, sont les plus concernées avec 11%.
- Il est surtout important de voir la relation entre le bien-être au lycée et le harcèlement. 27% de ceux qui ont mis une note entre 1 et 3 pour leur bien-être au lycée, affirment avoir été victime. Nous ne savons pas si ce mal-être provient du harcèlement subi ou si c'est parce que les élèves ne vont pas bien qu'ils subissent du harcèlement.

Ami(e)s et sentiment de solitude

- Les élèves ont majoritairement un bon nombre d'ami(e)s au lycée. 74% déclarent en avoir suffisamment ou beaucoup.
- Quel que soit le niveau de classe, les résultats sont similaires. Il existe toutefois une différence entre le groupe des garçons avec 88% et les deux autres groupes à 73% et 69%.
- Concernant le sentiment de solitude, 27% de nos lycéens déclarent se sentir seul(e)s. Ce résultat correspond exactement à l'enquête nationale effectuée dans les lycées (EnCLASS 2022).

Ressentis psychologiques

- Trois critères sont pris en considération : l'estime de Soi, la confiance en Soi et la pression.
- Pour le premier critère, l'estime de Soi. Les élèves devaient la noter sur une échelle de 1 à 5. 75% de nos lycéens ont plutôt une bonne estime de Soi avec une note de 3 ou plus.
- Au niveau des groupes, celui des garçons est le plus haut avec 85% de vision positive d'eux même, devant ceux qui n'ont pas signalés leur sexe avec 76% et loin derrière le groupe des filles avec 71%.
- Si, pour le premier critère, les résultats sont bons, on observe une baisse générale assez importante pour tous les groupes : sexe, niveau de classe ou bien-être.
- Les garçons sont les moins impactés avec une baisse de 3%. Tous les autres subissent une baisse de 8% à 15%.
- Les plus impactés sont le groupe de filles -15% et les terminales -14%

- Pour le troisième critère, la pression ressentie. Deux groupes sortent du lot, les garçons et ceux avec une bonne note de bien-être avec seulement 45% de ceux-ci qui disent ressentir souvent ou toujours de la pression. À l'inverse, quand la note de bien-être est faible ou moyenne, la proportion d'élèves ressentant beaucoup de pression est très élevée et monte à 94%.
- Cette pression augmente au fur et à mesure, passant de 59% en seconde à 73% en terminale.

Souffrances psychologiques

- 14% de nos élèves déclarent avoir un suivi psychologique, dont 19% des filles soit le double des autres groupes.
- On remarque aussi que le nombre de suivis psychologiques augmente en terminale.
- Si près d'un élève sur trois dans ceux qui ne vont pas bien ont un suivi, il est plus étonnant de voir que 6% de ceux qui ont une bonne note de bien-être, sont aussi suivis par un psychologue.
- 25% des élèves qui ont répondu, déclarent faire parfois ou souvent des crises d'angoisse. Seulement 8% des garçons disent en faire mais aucun n'en fait souvent. Chez les filles, sur les 30% qui en font, 14% disent en faire souvent.
- L'évolution du nombre de crises d'angoisse augmente tout au long de la scolarité au lycée.

Conclusion

Bilan de l'enquête : Bien que **87 % des élèves** se sentent globalement bien au lycée, on observe une **dégradation nette du bien-être en Terminale** sous l'effet de la pression du baccalauréat. Les **filles** sont les plus vulnérables, affichant une anxiété et un recours aux soins psychologiques plus élevés. Enfin, l'enquête souligne que le mal-être est systématiquement lié à un **manque de sommeil** (moins de 7h) et à un sentiment d'isolement social.

Priorités : Soutenir la santé mentale des filles et accompagner la gestion du stress en fin de cursus.

Calendrier

- Novembre/décembre 2025 : réunions du groupe de travail (personnes ressources et professeurs)
- Janvier 2026 : réalisation d'un état des lieux au lycée Honoré d'Urfé
- Inscription à la formation Magistère pour les enseignants
- Février 2026 : dépôt et mise en œuvre du protocole / communication auprès de la communauté scolaire quant à la fiche alerte

Actions collectives à mettre en œuvre

- Ateliers sophrologie/ yoga / gestion du stress en septembre
- Interventions auprès des classes de 2^{NDE}. Sensibilisation par classe aux problèmes liés à l'angoisse.
- En ST2S, travail avec les infirmiers sur le stress et sa gestion par la respiration.
- Création de la fiche alerte pour les situations individuelles.
- Travailler au sein du CESC pour favoriser les actions de prévention à destination des élèves.

Description	Qui	Comment
Repérer		
<p>Plusieurs comportements ou actes peuvent être des signes de mal-être et de trouble psychique chez un élève. Il est important de les repérer, et de les signaler, surtout si ces signes se répètent dans le temps.</p> <p>Exemples : baisse de résultats, problèmes d'attention et de concentration, changements d'humeur, retards, tristesse, agressivité envers soi-même ou les autres, élève qui parle de suicide dans une copie...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des personnels de l'établissement • Les élèves • Les familles 	<p>Pour plus d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de prévention (petit groupe d'élèves sur 5-6 séances à imaginer au sein du CESCE) • Actions de formation à destination des personnels (formation Magistère)
Alerter		
<p>1– Il est conseillé de partager son inquiétude avec d'autres personnels qui connaissent l'élève pour avoir un œil attentif et repérer d'autres signes éventuels.</p> <p>2– Si cette inquiétude se confirme, mieux vaut alerter, même si l'on n'est pas certain de la gravité de la situation, car une prise en charge précoce des troubles psychiques peut permettre d'éviter des complications. Et un regard pluri-catégoriel sur une situation peut être bénéfique.</p> <p>À noter que certaines situations peuvent nécessiter un signalement immédiat.</p> <p>Exemples de situations d'urgence : traces d'auto-mutilation, propos suicidaires (oral ou écrit), suspicion de violences intra-familiales...</p>	<p>L'ensemble des personnels de l'école ayant en charge l'élève concerné (enseignant de la classe, directeur,</p> <p>Les familles</p> <p>Les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale (au moins l'un d'entre eux) :</p> <p>Nom de l'infirmier de l'éducation nationale : Madame Laplace et Monsieur Samuel</p> <p>Coordonnées : 04/77/57/38/58</p> <p>Jours de présence dans l'établissement : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi</p> <p>Nom du psychologue de l'éducation nationale : Mme CONTESSA et Mme Frery</p> <p>Coordonnées : 04/77/57/38/58</p> <p>Jours de présence dans l'établissement : Lundi après-midi/ Mardi après-midi/ Jeudi matin</p> <p>Nom du médecin de l'éducation nationale : CMS</p> <p>Coordonnées : ce.ia42-cms-ais@ac-lyon.fr</p> <p>Jours de présence dans l'établissement : Aucun</p> <p>Nom de l'assistant de service social ou du conseiller technique service social : Mme HERVIEU</p> <p>Coordonnées : 04/77/57/38/58 Jours de présence dans l'établissement : mardi après-midi/ mercredi matin</p>	<p>Modalités de communication pour informer l'équipe d'une inquiétude (réunion, mail...) :</p> <p>Au sein de la cellule de veille 2 jeudis matin par mois.</p> <p>Modalités pour passer l'alerte aux personnels sociaux et de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> mail, <input type="checkbox"/> téléphone, <input type="checkbox"/> fiche contact, <input checked="" type="checkbox"/> autre (préciser) FICHE D'AIDE AU REPÉRAGE D'ÉLÈVES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE <p>En cas de risque suicidaire et de danger pour l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - alerter le médecin, infirmier, psychologue de l'éducation nationale, assistant de service social le cas échéant - alerter le proviseur ou ses adjointes - en cas d'impossibilité de les joindre : composer le 3114 pour avis ou le 15 pour intervention.

<p>À partir de l'alerte, la situation de l'élève est étudiée par une équipe ressource au sein de l'établissement afin d'identifier précisément le problème rencontré par l'élève et les signes qui durent, qui se répètent ou se cumulent, d'évaluer la gravité de la situation puis de décider si une orientation vers un autre professionnel est nécessaire.</p>	<p>L'équipe ressource :</p> <p>CAMERLENGHI Roseline, proviseure CHATEAUNEUF Laura, proviseure adjointe MARSIL Sandrine, proviseure adjointe LAPLACE Patricia, IDE SAMUEL Christophe, IDE CONTESSA Carole PsyEN FRERY SOPHIE, PsyEN HERVIEU Tiphaine AS HAMMAR Sonia, CPE</p> <p>Coordonnées : 04 77 57 38 58</p>	<p>L'équipe ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se réunit pour étudier et évaluer la situation de l'élève, chacun selon ses compétences professionnelles ; • échange dans le même temps avec l'élève et si possible avec sa famille et la personne ayant donné l'alerte afin de comprendre le problème ; • décide des suites à donner, de l'adressage en interne ou en externe si nécessaire.
<p>Adresser</p>		
<p>En fonction de la situation et de la disponibilité des personnels de santé et sociaux de l'EN, l'équipe ressource peut décider, en accord avec l'élève et sa famille, d'une prise en charge en interne ou en externe, notamment par son médecin traitant.</p>	<p>Coordonnées de quelques partenaires (liste non exhaustive à compléter si besoin) :</p> <p>Centre Médico-psychologique (CMP) : cmp.infirmier.psy.cst-etienne@chu-st-etienne.fr Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) : 04 77 92 05 70</p> <p>AISPAS : prévention des abus sexuels, 04 77 34 15 06, 25 rue Richelandière, Saint-Etienne</p> <p>Cellule d'écoute psychologique 04 77 48 64 64, Saint-Etienne</p> <p>Maison des adolescents (MDA) : 20 rue Michel Rondet, Saint-Etienne- 04 82 77 76 46</p>	<p>L'équipe ressource prend rendez-vous avec l'élève et sa famille pour exposer la situation et éventuellement les accompagner sur la nécessité de soins.</p>
<p>En interne</p> <p>L'équipe ressource propose à l'élève une prise en charge par les personnels de santé ou sociaux rattachés à l'établissement soit l'infirmier, le médecin, le psychologue ou l'assistant de service social de l'EN.</p>	<p>Infirmier, médecin, psychologue ou assistant de service social de l'EN rattachés à l'établissement (voir liste précédente)</p>	<p>L'équipe ressource discute et décide avec l'élève et sa famille de la mise en place d'aménagements au sein de l'établissement.</p>
<p>En externe</p> <p>L'équipe ressource propose à l'élève une prise en charge par un professionnel de santé en dehors de l'Éducation nationale.</p> <p>Un lien peut être fait avec des partenaires ayant l'agrément de l'académie ou du ministère ou avec le conseil local de santé mentale (CLSM) pour l'identification des professionnels de santé notamment.</p>	<p>Infirmier, médecin ou psychologue de l'EN rattachés à l'établissement (les citer)</p>	<p>L'équipe ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> • discute de la situation et de la nécessité de soins ; • propose une liste de professionnels de santé (médecins généralistes, psychologues, pédopsychiatres...) ou de structures partenaires (Maisons des adolescents par exemple) pouvant être consultées rapidement en dehors de l'école.
<p>Assurer un suivi</p>		
<p>Après la prise en charge, le suivi de l'élève, y compris lors d'un retour dans l'établissement, est une étape essentielle.</p> <p>Il ne s'agit pas d'un suivi médical mais plutôt d'un suivi de sa situation en termes d'attitude, de</p>	<p>Tout personnel de l'établissement, notamment l'équipe enseignante de la classe de l'élève concerné, les</p>	<p>L'équipe ressource peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • partager certaines informations avec les personnels de l'école ou de l'établissement qui côtoient l'élève au quotidien, notamment afin de demander de lui accorder une attention particulière à ce moment de

<p>résultats scolaires, de relationnel, etc. Il est important de rester vigilant à tout nouveau signe de souffrance psychique tout en veillant à respecter la confidentialité des informations médicales de l'élève en question.</p>	<p>personnels de vie scolaire, les personnels sociaux et de santé</p> <p>Élève</p> <p>Famille</p>	<p>sa scolarité et d'identifier la personne à prévenir dans l'établissement en cas d'inquiétude ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • prévoir des points réguliers avec l'équipe pédagogique, le professeur principal... pour assurer ce suivi ; • prévoir une fiche de suivi avec des rendez-vous rapprochés et des objectifs à court et moyen termes.
---	---	--

Lorsque la souffrance repérée est identifiée comme consécutive à une situation de harcèlement, l'équipe ressource travaille en collaboration étroite avec l'équipe chargée de la prévention et de la lutte contre le harcèlement.

La question de la confidentialité

La confidentialité des informations relatives à la situation des élèves est nécessaire à chaque étape. Le respect de la confidentialité n'empêche pas de prévenir les membres de l'équipe pédagogique concernée d'une attention particulière à accorder à l'élève à ce moment de sa scolarité et d'identifier la personne à prévenir dans l'établissement en cas d'inquiétude.



Si tu te sens en situation de souffrance psychique ou si tu constates un comportement inquiétant chez l'un de tes camarades :

- Tu peux en parler à un **adulte de confiance** dans ton entourage ou aux **personnels repères en santé mentale** de ton établissement.
- Tu peux aussi en parler à un personnel expert de ton établissement : l'**infirmier**, le **médecin**, le **psychologue** ou l'**assistant de service social**.



En cas d'urgence, de risque de suicide, alerte au plus vite oralement un **adulte de confiance** ou appelle le **31 14** (numéro national de prévention du suicide).



Si tu te sens en situation de souffrance psychique ou si tu constates un comportement inquiétant chez l'un de tes camarades :

- Tu peux en parler à un **adulte de confiance** dans ton entourage ou aux **personnels repères en santé mentale** de ton établissement.
- Tu peux aussi en parler à un personnel expert de ton établissement : l'**infirmier**, le **médecin**, le **psychologue** ou l'**assistant de service social**.



En cas d'urgence, de risque de suicide, alerte au plus vite oralement un **adulte de confiance** ou appelle le **31 14** (numéro national de prévention du suicide).



Si tu te sens en situation de souffrance psychique ou si tu constates un comportement inquiétant chez l'un de tes camarades :

- Tu peux en parler à un **adulte de confiance** dans ton entourage ou aux **personnels repères en santé mentale** de ton établissement.
- Tu peux aussi en parler à un personnel expert de ton établissement : l'**infirmier**, le **médecin**, le **psychologue** ou l'**assistant de service social**.



En cas d'urgence, de risque de suicide, alerte au plus vite oralement un **adulte de confiance** ou appelle le **31 14** (numéro national de prévention du suicide).

FICHE D'AIDE AU REPÉRAGE D'ÉLÈVES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

Cette fiche peut être remplie par toute personne témoin d'un élève en situation de souffrance psychique.

i En cas d'urgence, en cas de suspicion de risque de suicide, alertez au plus vite oralement un personnel de santé ou appelez le 31 14.

Fiche à déposer à : [Bureau Mme Hammar](#)

Toutes les informations partagées via cette fiche seront traitées de manière confidentielle.

Élève concerné

Nom :

Prénom :

Classe :

Personne rédigeant la fiche

Nom :

Prénom :

Poste :

i Il n'est pas demandé d'explorer la situation, les symptômes, les habitudes de vie, mais simplement de décrire ce qui a été constaté, ce qui vous inquiète :

Vous avez l'impression que l'élève a des difficultés concernant le ou les domaines suivants :	Observations
Sommeil : somnolence en journée, fatigue récurrente...	
Alimentation : modifications de l'appétit, perte de poids ou prise de poids excessive...	
Santé physique : passages aux toilettes, à l'infirmerie, plaintes somatiques fréquentes/douleurs multiples...	
Affectif/émotionnel : tristesse, excitation, anxiété, instabilité, nervosité, agressivité...	
Scolaire : absentéisme, retards fréquents, fléchissement scolaire soudain, refus, rupture, phobie scolaire, échec scolaire...	
Comportemental : difficultés à faire face au quotidien, isolement, mutisme, relation de dépendance aux adultes, agressivité envers les autres ou soi-même, violence...	
Consommation excessive de produits/addictions (tabac, alcool, médicaments, cannabis...)	
Mal-être : attitude inquiétante...	

Date :

EXEMPLE DE FICHE DE SIGNALEMENT – Plan Santé Mentale (participation volontaire)

Tu peux remplir cette fiche si tu t'inquiètes pour toi ou pour quelqu'un. Si tu veux être recontacté, tu peux laisser ton prénom.

1. Je remplis cette fiche parce que :

- Je ne me sens pas très bien en ce moment
- Je suis inquiet/inquiète pour un camarade
- Il y a une situation qui me pose problème
- Je voudrais parler à un adulte
- Autre :

2. Ce que je veux dire :

(quelques lignes libres)

.....
.....

3. Je souhaite être recontacté(e) :

- Oui
- Non
Si oui, indique ton prénom (optionnel) :

4. Comment préfères-tu qu'on te contacte ?

- Venir me chercher discrètement
- Passer par la Vie scolaire
- Par l'infirmière ou le PsyEN

Merci. Ton message sera lu par un adulte qui peut t'aider.